

MES DÉMARCHES SANTÉ
FACILITÉES AU QUOTIDIEN AVEC
MON COMPTE AMELI



 **PRATIQUE**

 **SIMPLE**

 **RAPIDE**

FORMULAIRE DE CONTACT ACCESSIBLE SUR
NOTRE SITE INTERNET **www.crpcen.fr**



Réalisation CRPCEN ■ 29/08/2016

Caisse de Retraite et de Prévoyance
des Clercs et Employés de Notaires
5 bis Rue de Madrid ■ 75395 PARIS Cedex 08



CRPCEN



Assurance
Maladie

Mon compte ameli

Caisse de Retraite et de Prévoyance
des Clercs et Employés de Notaires
5 bis Rue de Madrid ■ 75395 PARIS Cedex 08



POURQUOI OUVRIR UN COMPTE AMELI ?

TÉLÉCHARGER VOS ATTESTATIONS

En quelques clics et à n'importe quel moment, vous pouvez télécharger vos attestations de droits ou d'indemnités journalières.



CONSULTEZ VOS REMBOURSEMENTS

En temps réel, vous pouvez consulter vos remboursements ou le paiement de vos indemnités ou, encore retrouver et enregistrer vos relevés mensuels.



OBTENEZ VOTRE CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

Vous pouvez préparer vos voyages à l'étranger et demander votre carte européenne d'assurance maladie depuis votre compte ameli.

CEAM

COMMENT CRÉER MON COMPTE AMELI ?

Rendez-vous sur crpcen.fr pour créer votre compte ameli. Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton « Contacter la CRPCEN ».



Contactez la CRPCEN

Sur le formulaire de contact, précisez votre situation (assurés ou retraités CRPCEN) puis remplissez les informations demandées. Merci de bien choisir le motif « Création de mon compte ameli.fr » dans la liste qui s'affiche.

Sous 48h, vous recevrez votre code provisoire, valable 15 jours, qui vous permettra d'accéder à ameli.fr. ■

COMMENT ME CONNECTER À MON COMPTE AMELI ?

Rendez-vous sur
ameli.fr
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Depuis notre site : rendez-vous sur la page « Mes comptes assuré » et cliquez sur l'icône ameli.fr

Depuis ameli.fr : Accéder à l'espace assurés et cliquez sur « Accéder à votre compte ».

Vous aurez besoin de votre numéro de sécurité sociale et de votre code d'accès (Pour la première connexion, il s'agit de votre code provisoire). Nous vous invitons à rentrer vos paramètres dans l'encadré « J'accède à mon compte ». ■



S'il s'agit de votre première connexion, vous serez invité à changer votre code provisoire pour mieux sécuriser votre compte. ■

J'ACCÈDE À MON COMPTE



En cas de mot de passe oublié : vous pourrez récupérer un nouveau code par email en cliquant sur « J'ai oublié mon code ». ■

MES DÉMARCHES SUR MON COMPTE AMELI

Sur votre compte ameli.fr, vous pouvez accéder à :

- **Vos attestations de droits ou d'indemnités journalières :**
Pour y accéder, il suffit de vous rendre dans **la rubrique « Mes démarches »**, puis de sélectionner « Attestation de droits » ou « Attestation de paiement d'indemnités journalières ». Vous pourrez ainsi obtenir les attestations pour les personnes concernées.
- **Vos remboursements :**
Pour les obtenir, il suffit de vous rendre dans **la rubrique « Mes paiements »**. Vous pourrez ainsi voir vos derniers remboursements et accéder à vos relevés mensuels des six derniers mois.
- **Votre carte européenne d'assurance maladie :**
Pour y accéder, il suffit de vous rendre dans **la rubrique « Mes démarches »**, puis de sélectionner « Commander une carte européenne d'assurance maladie ». Vous pourrez ainsi obtenir les cartes pour les personnes concernées.

Depuis votre compte ameli, vous pouvez également suivre vos démarches santé pour la commande de carte Vitale en cas de perte ou de vol et l'historique de vos arrêts de travail. ■